



Souvigny
Site Clunisien

FONDATION



DU
PATRIMOINE

PARTICIPEZ

À LA RESTAURATION
DE LA

CHAPELLE-NEUVE DES BOURBONS

FAITES UN DON!

SITE CLUNISIEN DE SOUVIGNY / ALLIER-BOURBONNAIS



Souvigny, le double héritage des Bourbons et de Cluny

Le prieuré de Souvigny est le site le mieux conservé des cinq fondations majeures qui dépendaient de l'abbaye de Cluny.

Souvigny, au X^e siècle, est un petit village groupé autour d'une église dédiée à Saint-Pierre, qui appartenait à Aymard, premier ancêtre des Bourbons. En 915 ou 920, ce dernier donne à l'abbaye de Cluny cette église avec d'autres biens qu'il possède à Souvigny : des vignes, des champs et une *villa*.

Après la mort de Mayeul, quatrième abbé de Cluny, en 994, puis celle de son successeur, Odilon, en 1049, l'église devient le sanctuaire des reliques des deux saints abbés.

Les pèlerinages se développent et des miracles sont rapidement attestés.

Le rayonnement spirituel du prieuré et l'ascension des ducs de Bourbon,

fondateurs et protecteurs du monastère, favorisent le développement de Souvigny durant tout le Moyen-Âge.

De nos jours, l'église prieurale frappe les visiteurs par ses dimensions exceptionnelles, qui en font la plus grande du département.

Elle est de plus la seule église à double transept, construite sur le modèle de Cluny, survivant en France.



Détail des gisants de saint Mayeul et saint Odilon.

La Chapelle-Neuve des Bourbons : un trésor national en péril

Véritable **chef-d'œuvre de l'art gothique flamboyant**, réalisée de 1448 à 1453, bâtie sur le modèle des Saintes-Chapelles, la Chapelle-Neuve des Bourbons est non seulement un joyau du Bourbonnais mais bien plus encore un trésor national.

Construite afin de servir de chapelle funéraire à Charles I^{er} de Bourbon et à son épouse Agnès de Bourgogne, la chapelle est également le lieu d'inhumation de Pierre II et d' **Anne de France** (Anne de Beaujeu), son épouse, fille de Louis XI et régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII, la femme la plus puissante d'Europe en son temps.

En France, c'est la seule chapelle funéraire princière dont les sépultures demeurent inviolées. Pendant la Terreur, seuls les décors héraldiques et une partie de la statuaire ont été bûchés.

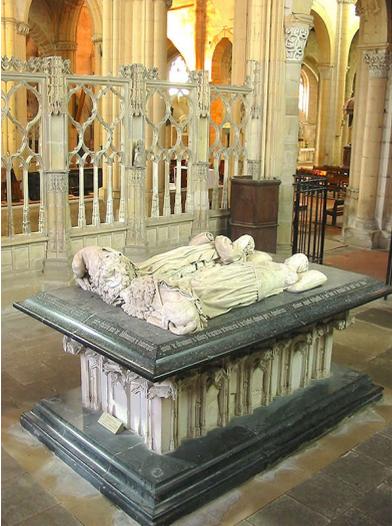
Etat de péril

À l'été 2020, il a été constaté une aggravation importante des désordres structurels des voûtes : les ogives et les clefs-de-voûtes sont dans un état extrêmement préoccupant.

Un projet de restauration ambitieux et méthodique

Après un étaieage d'urgence puis une étude des causes des désordres, les premiers travaux consisteront en une reprise structurelle des maçonneries (fondations, murs et voûtes) sous la conduite d'un architecte qualifié et sous le contrôle scientifique de la DRAC.

Ensuite, après une expertise minutieuse, une restauration complète des décors de la Chapelle-Neuve des Bourbons, conçue comme un écrin reliquaire des plus précieux, pourra être entreprise afin d'en assurer la pérennité, l'intégrité et la majesté.



La Fondation du patrimoine et ses missions

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Dans son rapport public annuel 2013, la Cour des Comptes définit la Fondation du patrimoine comme un organisme à la gestion économe et rigoureuse qui est chargé, à l'échelle nationale, de la mission d'intérêt général de préservation active du patrimoine non protégé.

La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition;
- Participer à la réalisation de programmes de restauration ;
- Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs. Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés.

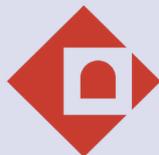
Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

DÉLÉGATION AUVERGNE

13, rue Maréchal Foch 63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01

auvergne@fondation-patrimoine.org
www.auvergne.fondation-patrimoine.org

FONDATION



DU PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION

OUI, JE FAIS UN DON POUR AIDER A LA RESTAURATION

DE LA **CHAPELLE-NEUVE DES BOURBONS.**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/69769

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de « **Fondation du patrimoine - Chapelle-Neuve** »

Nom (ou Société) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Veuillez envoyer ce bon de souscription à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine, délégation Auvergne
13, rue Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand

JE BÉNÉFICIE D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ANNEE EN COURS, AU TITRE DE L'IMPÔT

SUR LEREVENU SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE SUR LES SOCIÉTÉS

| | | | |
|--|---|-------|-------|
| Exemple de dons | 50 € | 200 € | 500 € |
| Coût réel après déduction de l'impôt SUR LE REVENU | 17 € | 68 € | 170 € |
| | Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. | | |
| Coût réel après déduction de l'impôt SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE | 12,5 € | 50 € | 125 € |
| | Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don et dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) | | |
| Coût réel après déduction de l'impôt SUR LES SOCIÉTÉS | 20 € | 80 € | 200 € |
| | Réduction d'impôt à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 20.000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires HT. | | |

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



Anne de France, détail du triptyque de Jean Hey, cathédrale de Moulins.

RETROUVEZ LE PROJET SUR :
WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG/69769



Prieurale de Souvigny

Visites et informations pratiques :

www.ville-souvigny.com

Téléphone : 04 70 43 99 75

Email : musee.souvigny@wanadoo.fr